

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 19 novembre 2024 à 13 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

BEAUCHESNE, Mario	Maire	Saint-Fabien
CARON, Guy	Maire	Rimouski
GAGNON, Chantal	Maire	La Trinité-des-Monts
LEPAGE-LECLERC, Vanessa	Représentante	Saint-Anaclet-de-Lessard
PROULX, Langis	Maire	Esprit-Saint
SAVOIE, Robert	Maire	Saint-Valérien
SOUCY, Gervais	Maire	Saint-Narcisse-de-Rimouski
ST-PIERRE, Francis	Préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
VIEL, Claude	Maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absente :

THÉRIAULT, Julie	Mairesse	Saint-Marcellin
------------------	----------	-----------------

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 30.

24-356 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

24-357 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI) ET DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (FLS)

CONSIDÉRANT QUE la MRC a délégué la gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS) à la SOPER par l'Entente de délégation concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant à la MRC 2015-2017 et les Ententes subséquentes ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite rapatrier les comptes bancaires des FLI et FLS détenus par la SOPER dans les comptes de la MRC afin de décaisser elle-même l'argent des Fonds lorsque requis, suivant une demande de la SOPER ;

Il est proposé par Chantal Gagnon et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette rapatrie les comptes bancaires courants, les comptes bancaires épargnes et les placements des FLI, FLS et du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) détenus par la SOPER afin de décaisser elle-même l'argent des Fonds lorsque requis, suivant une demande de la SOPER. Il est entendu que la SOPER continuera d'agir à titre d'organisme délégataire du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS).

AUTRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 13 h 34.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.